



MACTEEP

CUISINE

Rinçage 100



HYGIENE EN CUISINE

Liquide de rinçage acide – Eau très dure.

Rinçage 100 **MACTEEP** contient des ingrédients à base d'origine végétale.

Satisfaire aux exigences de l'Ecolabel européen, c'est répondre à un cahier des charges strict, des critères de performance et environnementaux rigoureux.

Caractéristiques

Liquide transparent orange

pH : environ 2,5

Densité : environ 1,020 g/cm³

Utilisation

Rinçage 100 **MACTEEP** est utilisé pour le rinçage de la vaisselle en machine, et particulièrement là où l'eau est très calcaire.

Grâce à sa formulation originale Rinçage 100 **MACTEEP** préserve la brillance et l'éclat de la vaisselle, il élimine le voile terne sur la verrerie, même dans les cas les plus difficiles.

Rinçage 100 **MACTEEP** a une action très rapide, aussi, la vaisselle sèche-t-elle en un temps très court, ce qui résout les problèmes de stockage en cours de séchage

Mode d'emploi - dosage

Il est important de bien respecter le dosage et la température de l'eau la plus basse recommandée afin de minimiser la consommation d'énergie et d'eau, et de réduire la pollution de l'eau.

Température d'utilisation préconisée : 75 - 85 °C environ. Préconisation selon les conseils de notre agent.

Eau douce (< 15 °f ; <8°dH)	0,1 g/ L- 0,1 ml / l
Eau moyennement dure (15-25 °f ; 8 – 14°dH)	0,2 g/ L- 0,2 ml / l
Eau dure (>25°f ; >14°dH)	0,3 g/ L- 0,3 ml / l



Réf. CB/2019-01-20182

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos connaissances. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Distribué par
les Entreprises du réseau

HYG'UP

A LA POINTE DE L'HYGIENE

www.hyg-up.com



MACTEEP

CUISINE

Rinçage 100



EU ECOLABEL:
BE/038/001

HYGIENE EN CUISINE

Réglementation – précautions d'emploi

Conforme à la législation réglementant les produits de nettoyage des appareils et récipients destinés à être en contact avec les denrées alimentaires. (Arrêté du 8 septembre 1999).

Conforme à la biodégradabilité des détergents (règlement CE N°648/2004). 92,82 % des substances pouvant être biodégradées sont facilement biodégradable selon les lignes directrices OCDE 301.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Uniquement pour usage professionnel.

Fiche de donnée de sécurité disponible sur simple demande.

Consignes à suivre pour respecter l'environnement :

Respecter scrupuleusement les doses recommandées, doser en fonction du degré de salissure et de la dureté de l'eau. S'assurer du bon fonctionnement de la machine constitue une économie d'eau et d'énergie. Travailler en eau adoucie permet de réduire les doses d'utilisation tout en optimisant les résultats, il est impératif de contrôler le bon fonctionnement de l'adoucisseur et / ou la dureté de l'eau. Contacter le distributeur d'eau local afin de connaître les valeurs exactes de la dureté de l'eau.

Conditionnement :

Réf. 1173 - UV : Bidon de 5 L (Cdt : carton de 2)

Réf. 20181 - UV : Bidon de 20 L



Réf. CB/2019-01-20182

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos connaissances. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Distribué par
les Entreprises du réseau

HYG'UP

A LA POINTE DE L'HYGIENE

www.hyg-up.com